



21 janvier 2019

Réunion information orientation du 22 janvier 2019

Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre (donc **avant le 15 mars**): Les Vœux d'orientation provisoires avec la fiche dialogue soit :

- 2^{nde} Générale et Technologique ou 2^{nde} Spécifique (Quelle spécialité?)
- 2^{nde} Professionnelle (Quel domaine professionnel?)
- 1^{ère} année de CAP (Quel domaine professionnel?)
- Redoublement

Au cours du conseil de classe du 2^{ème} trimestre (du 18 au 22 mars) : Les Propositions provisoires via la fiche dialogue.

Le conseil de classe présidé par le chef d'établissement émet un avis provisoire à partir des propositions de la famille, y compris sur les spécialités demandées,

Une phase de dialogue est ouverte en cas de désaccord avec la famille.

Il faudra avant le 19 avril compléter les dossiers d'affectation qui vous seront distribués (ATTENTION vacances du 20 avril au 5 mai)

Pour les élèves où il y a un doute il faudra faire des vœux sur les deux voies GT et Professionnelle. Attention l'apprentissage n'est pas concerné par le dossier d'affectation.

Inscription sur Affelnet du 05/05 au 29/05

Réouverture du 10 au 14 juin pour tenir compte des décisions du conseil de classe

Pour les vœux, 4 vœux sur chaque voie mais attention à inscrire minimum deux vœux.,
Pour la voie GT établissement plus d'enseignements d'exploration (lycée de Cachan, Fresnes et Chevilly Larue)

Il n'y a plus d'enseignements contingentés sauf en création-culture design et en EPS.

Il y a **l'obligation de mettre l'établissement de secteur dans les vœux en 2^{nde} GT**, si tel n'était pas le cas le SAIO se réserve d'affecter l'élève sur son lycée de secteur (cela afin d'éviter les élèves sans affectation)

Pour la voie Pro établissement + spécialité. Certaines formations sont soumises à la procédure PassPro il est important que les élèves se rendent au rdv fixés, et préparent leur entretien avec la COP. Les **inscriptions à Passpro se font du 1^{er} février au 12 avril**

Les entretiens ayant lieu jusqu'au 10 mai 2019

Domaines concernés :

(Aéronautique, Communication & métiers de l'imprimerie, Conduite & service routier, Construction des carrosseries, ébéniste, Hôtellerie-restauration, Hygiène et environnement, laboratoire, maintenance industrielle, Marchandisage visuel, Métallerie, Métiers de la céramique et du staff, Métiers du paysage et de l'horticulture, Mode-vêtements & maroquinerie, personnes et territoires, photographie, Pressing-blanchisserie, Production agricole, production et conception mécanique, signalétique et décor, social et animation, 2^{nde} Pro SPVL, tapisserie d'ameublement, traitement de surface)

Du 3 au 7 juin au 2019 Conseil de classe de 3^{ème}.

Au cours du conseil de classe du 3^{ème} trimestre le conseil de classe donne sa décision d'orientation définitive.

Réouverture d'Affelnet (du **10 au 14 juin**) pour tenir compte des décisions pour les élèves ayant été inscrits sur les deux voies où n'ayant pas une décision en adéquation avec les vœux formulés.

Le conseil de classe fait une proposition définitive d'orientation, en fonction des demandes de la famille, il peut être amené à faire d'autres propositions que celles formulées par la famille.

En cas de désaccord, le dialogue s'organise avec la famille, et si le désaccord persiste, la famille peut décider de saisir la commission d'appel, (Appel dans un délai de 3 jours) **(commission d'appel 21 juin)**

Résultats de l'affectation le 27 juin et remise des résultats aux familles le 28 juin après midi (après les épreuves du DNB)

Le 14 juin nous devrions recevoir une simulation de l'affectation pour les élèves de voie Pro et une liste des places vacantes, cela devrait permettre aux élèves pour qui la simulation donne une non-affectation la possibilité de rajouter deux vœux aux quatre déjà émis. Nous rentrerons alors les vœux complémentaires du 17 au 21 juin.

Inscription dans les établissements :

Voie pro+GT : **29 juin au 3 juillet 2019 inclus**

Attention pour les dossiers de bourses du lycée, elle est différente de celle du collège avec un calcul différent, il sera important de rendre les dossiers qui vous seront remis en mars, et ce même si votre enfant n'a pas la bourse au collège